

DELEGATION DE SIGNATURE

2024 - 216

Vu le code de l'Education,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Vu l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,

Vu l'arrêté de nomination en date du 1^{er} septembre 2020 de Monsieur Damien REGNART,

Direction

Téléphone
03.26.50.59.02

Mél.

secretariat.direction@crous-
reims.fr

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

Le Directeur Général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne délégation de signature à :

**Monsieur Damien REGNART,
Coordinateur technique restauration**

Actes d'ordonnancement :

- Bons de commande concernant le ou les comptes budgétaires gérés par le service jusqu'à 800 € HT, uniquement pour les crédits de fonctionnement.
- Prise en charge de factures : constatation et certification du service fait, quelle que soit l'application informatique d'origine

Stagiaires formés par l'Etablissement :

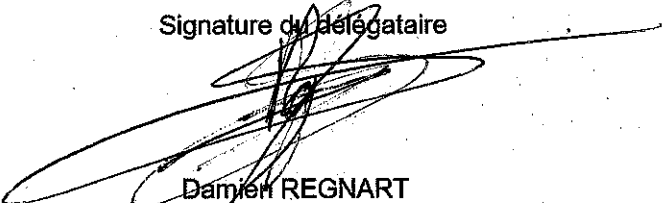
- Attestation de présence.
- Attestation de formation.

La présente délégation est valide jusqu'aux fins de fonction du délégant ou du délégataire.

À Reims, le 21 août 2024

Signature du délégataire

Le Directeur Général du C.R.O.U.S


Damien REGNART

Raymond CARRASSET


Raymond CARRASSET
Directeur Général
21 août 2024